



**DISTRICT de SAVOIE de FOOTBALL**



## **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS**

**Samedi 02 Juillet 2022 à 15h30**

**À AITON - Salle Polyvalente**

### **Ordre du jour**

#### **14h30**

- Accueil des clubs
- Remise des documents pour la nouvelle saison
- Règlement des cotisations District : 140 €
- Règlement secrétariat : 195 €

#### **15h30**

- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Allocution du Président du Club de l'U.S.C.AIGUEBELLE
- Allocution de Monsieur le Maire.
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à LAISSAUD le 28 Août 2021
- Approbation du compte-rendu du Secrétaire Général et des Commissions de la saison 2021/2022
- Présentation du Budget Prévisionnel et des Tarifs 2022/2023 Examen des vœux à déposer par **ECRITS sur feuille à EN-TETE du club avant le 10 JUIN 2022**
- **Pause de quelques minutes**
- Questions Diverses qui devront avoir été déposées par **ECRITS sur feuille à EN-TETE du club avant le 10 JUIN 2022**
- Prise de paroles du Président de LAURAFoot ou de son représentant et des différentes personnalités
- Remise du challenge Robert TARTARAT
- Remise des médailles de Ligue et de District
- Remise des Fanions aux clubs champions et les Ballons d'Honneur
- Allocution et Clôture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Vin d'honneur offert par la municipalité suivi du Repas

**Présence Obligatoire des clubs**

**Amende de 140 € en cas d'absence**

## Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du District

*Bonjour à toutes et à tous pour celles et ceux que je n'aurais pas salués en arrivant.*

*Très heureux de vous revoir en vrai au mois de juin, deux ans que cela ne nous était pas arrivé à cause du COVID.*

*Je voudrais remercier le club d'Aiguebelle qui organise cette Assemblée Générale, que nous avons reportée l'année dernière. Nous n'avons pas pu fêter le 100<sup>ème</sup> anniversaire de ce club pour cause de COVID. Nous avons donc tenu à revenir par ici. Je voudrais aussi remercier la municipalité d'AITON qui nous prête ses installations, en excusant le maire d'AITON qui a eu un empêchement de dernière minute.*

*Parmi les excusés, Madame BERTHET sénatrice de Savoie, Madame BONIVARD et Monsieur ROLAND, députés de la Savoie, Monsieur TONDEUR président du CDOS 73 qui est représenté par son vice-président, Christophe VALENTINO, Roland GIRARD inspecteur Jeunesse et Sports.*

*Sans plus attendre, je passe la parole à Yves COLLOMB président du club d'Aiguebelle.*

## Intervention de Monsieur Yves COLLOMB : Président de l'U.S.C.AIGUEBELLE :

*Bonjour à tous. L'USC AIGUEBELLE est vraiment ravie de pouvoir organiser cette Assemblée Générale, qui était prévue normalement l'année dernière à Aiguebelle, mais décalée à cause du virus.*

*Pourquoi Aiton ? Simplement parce que nous avons trois terrains : St Pierre de Belleville terrain d'honneur, Aiguebelle où nous avons notre bureau à Randens et un terrain où tous les jeunes s'entraînent et nous avons aussi Aiton qui a un terrain de foot où on s'entraîne. Nous remercions tous les élus qui nous aident, c'est vraiment un plus pour notre club.*

*Il faut savoir qu'on avait organisé l'Assemblée Générale en 1963 et après en 1984.*

*Nous sommes 210 licenciés, des effectifs dans chaque catégorie, nous sommes en entente en U 17, U 15 et U 13 avec St Rémy et AS Cuines. Une entente que nous souhaitons développer et qui marche vraiment bien.*

*La difficulté de tous les présidents après les 2 ans de COVID et dont beaucoup ne se rendent pas compte est qu'avec les joueurs ce n'est pas facile. Chapeau à vous d'avoir le mérite de continuer et d'essayer de faire vivre le football en Savoie, c'est très important pour nos jeunes, c'est à nous de les aider.*

## Intervention de Madame Christiane BRUNET : Conseillère Départementale de la Savoie

*C'est un réel plaisir pour moi que d'être parmi vous aujourd'hui. Comme Yves a pu le dire à l'instant, ce n'est pas tous les jours que dans le canton de Saint-Pierre d'Albigny qui part de Cruet et qui va à Epierre, nous avons la chance d'accueillir l'assemblée générale du District de Football. J'en suis tout à fait ravie,*

*J'ai eu l'occasion, effectivement, de participer à plusieurs reprises à des remises de labels fédéraux, que ce soit à Saint-Pierre d'Albigny ou à Aiguebelle.*

*J'ai toujours été intéressée, interpellée, par les valeurs fortes que vous portez et plus encore aujourd'hui, effectivement, à la suite de 2 ans de Covid. Soyez vraiment remerciés pour tout l'engagement que vous mettez pour faire en sorte que nos jeunes, que tous ceux qui pratiquent ce sport qu'est le football, apportent des belles valeurs que sont les valeurs de solidarité, de dépassement de soi. Des valeurs aussi de loyauté et tout ça c'est quelque chose, dans notre monde d'aujourd'hui si chahuté, qu'il est particulièrement important de souligner.*

*Je voulais également vous dire que le Conseil Départemental est à vos côtés, à vos côtés au niveau départemental avec le District de Football. Et puis localement, il faut aussi que lorsqu'un club, comme celui d'Aiguebelle, où celui Saint Pierre organise des manifestations, les soutenir ou accompagner, car c'est très important de faire rayonner cette mobilisation autour d'un sport qui dépasse tous les clivages.*

*Le foot est vraiment un sport universel, un sport qui mérite qu'on s'attarde, qu'on en parle et qu'on vous soutienne dans votre action, dans l'engagement au quotidien.*

*Derrière tous ces clubs il y a des adultes extrêmement concernés, des éducateurs extrêmement importants et qui contribuent, non pas au vivre ensemble, mais faire ensemble au niveau du sport. Soyez donc remerciés et je vous souhaite une bonne assemblée générale.*

#### ***Allocution de Monsieur Didier ANSELME : Président du District***

*Avant de commencer mon allocution de début d'AG, je vous demande de bien vouloir observer 1 minute de silence en mémoire de tous ceux que la grande famille du football savoyard a perdu, et plus particulièrement en mémoire de l'épouse de Jean-Marc Guichard, membre du CD, de Francis Yvars et Jo Pillet, tous 2 anciens membres du CD.*

*Donc, après les 2 saisons tronquées que nous avons connues, nous avons enfin pu vivre une saison 21/22 que nous pouvons qualifier de « presque normale ».*

*Presque normale car même si nos compétitions ont pu s'achever dans le respect de nos calendriers (sauf la coupe futsal), certaines restrictions sanitaires nous ont, vous ont encore été imposées à plusieurs moments de la saison rendant encore bien compliquée la gestion de vos clubs. Mais ensemble, nous avons su relever ce défi. Cette résilience a prouvé une nouvelle fois toute la force de notre discipline et de ceux qui la font vivre.*

*Je veux donc ici féliciter les clubs, et surtout les bénévoles (dirigeants, éducateurs, ...) d'avoir entretenu la flamme « footballistique » pendant ces longs mois de crise sanitaire. Votre travail et votre abnégation ont payé car nous comptons cette saison 11 186 licenciés, soit, à 1% près, le même nombre qu'avant le covid. Avec une très forte progression en foot d'animation. MERCI à vous tous.*

*Durant cette période difficile et cette saison de reprise, le district, ses bénévoles et ses salariés ont été à vos côtés pour vous soutenir et vous aider.*

*Vous aider d'un point de vue financier : Nous avons déjà commencé il y a 4 ans par l'achat de mini cages et de ballons. Opération renouvelée en 2019, suivie ensuite par des dotations ballons et surtout par les fonds de dotation covid successifs. C'est ainsi un montant de 200 000 € qui vous a été attribué en 4 ans !*

*Merci à nos partenaires institutionnels (FFF, ligue, Etat) qui continuent à nous aider. Merci au Conseil Départemental qui a versé la totalité de son aide en 2021 malgré la saison blanche !*

Merci aussi à nos partenaires privés (Crédit Agricole, SPORT 2000, COSEEC, Caves Billion, Crédit Mutuel) qui ne nous ont pas lâchés dans ces temps difficiles.

Vous aider d'un point de vue sportif :

- En repoussant de 3 à 5 le nombre de forfaits avant le forfait général dans les divisions inférieures et en féminines. En limitant les amendes associées à 50 €. Ceci afin de ne pas décourager l'engagement des équipes.
- En reconduisant les plateaux festifs à engagements libres pendant le mois de septembre en foot d'animation.
- En retardant le début des compétitions en U15 et U17, sans forfait au 1<sup>er</sup> tour de coupe.
- En aidant les clubs en difficultés avec leur école de foot (JSC, St Baldoph, ...).
- En lançant, avec le district de l'Isère que je remercie au passage, des compétitions U15F et U18F.

Vous aider d'un point de vue de la structuration des clubs :

- En accompagnant 16 clubs en démarche de labellisation. Nous avons ainsi le meilleur taux de toute la ligue.
- En formant 154 éducateurs. Nous avons aussi mis en place un système de bons de formation au niveau du district.
- En ouvrant 4 nouvelles classes foot en collèges (Saint Jean de Maurienne, Culoz, Albertville, Frontenex) et 1 en lycée à Bourg Saint Maurice.
- En accompagnant les 19 clubs actifs dans le Programme Educatif Fédéral. Félicitations à Aix-Les-Bains, lauréat du concours pour la 2<sup>ème</sup> année.
- En formant 31 nouveaux arbitres.

**Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à LAISSAUD le 12 septembre 2020**

- **VOTE : 0 contre, 0 abstention. Approuvé à l'unanimité des votants.**

**Approbation du Compte-rendu du Secrétaire Général et des Commissions :**

- **VOTE : 0 contre, 0 abstention. Approuvé à l'unanimité des votants.**
- **Présentation du Budget Prévisionnel et des Tarifs 2022-2023**

**Intervention de Monsieur Didier ANSELME : Président du District**

Comme de coutume depuis dix-neuf ans, le Comité Directeur du district propose des tarifs sans augmentation générale.

Ce sont les mêmes tarifs depuis 2003, avec simplement quelques adaptations que je vais voir avec vous. Des adaptations parce que parfois, sur certains cas, sur certains faits, les commissions n'ont pas les tarifs adéquats dans les barèmes en vigueur. Il faut donc que l'on s'adapte.

Ces nouveautés, ces adaptations sont écrites en rouge.

*Les premières adaptations concernent la Commission de Discipline :*

*Anciennement, quand un joueur prenait un carton rouge, il était suspendu et l'amende était de 45,00 € quelque soit la suspension (suspendu 2 matchs ou suspendu 10 ans).*

*Nous avons estimé qu'il fallait faire une petite distinction. Amende de 45,00 € jusqu' à une suspension de 9 matchs ou 2 mois fermes et à partir de 10 matchs ou supérieur, nous proposons de doubler l'amende à 90,00 €.*

*Concernant la bousculade et coups ou crachat à arbitre, l'amende est de 300,00 €.*

*A voir aussi l'adaptation sur des cas qui peuvent se produire parfois :*

*Mauvaise tenue d'une équipe avant, pendant et après la rencontre et envahissement du terrain, l'amende correspondante est de 100,00 €. E puis un cas qui n'était pas prévu. Lorsqu'il y a des points de pénalités (s'il n'y a pas déjà une autre amende), l'amende est de 45,00 €.*

*Voilà pour ces adaptations, par rapport au travail quotidien de la Commission de Discipline et par rapport aux cas que l'on peut rencontrer.*

*Ensuite concernant le délégué ou accompagnateur d'arbitre désigné par une commission : Frais Fixes 14,50 € plus prix du kilomètre réel 0,48 €.*

*La dernière modification concerne la formation des arbitres. Elle est maintenant centralisée au niveau de la Ligue. Le district n'a plus qu'à gérer l'intendance : Les frais d'hébergement et la restauration.*

*Je vous rappelle qu'au niveau des formations, pour ceux qui n'étaient pas présents à l'Assemblée de Laissaud, que nous avons l'habitude de faire des barèmes très modestes pour les frais, de formations, formations modulaires, jeunes animateurs techniques, CFF etc... Ceci grâce aux diverses subventions demandées, notamment auprès du Conseil Départemental. Maintenant, nous sommes obligés de prendre en compte les tarifs de la Fédération. De ce fait les tarifs ont été pratiquement multipliés par deux. En contrepartie on a créé des bons de formation du district qui vous sont restitués sur vos comptes clubs.*

#### **Budget prévisionnel :**

*Il n'y a pas de grandes nouveautés, simplement, par rapport au comparatif nous avons mis l'atterrissage prévu sur ce mois de juin 2022, parce que faire un comparatif avec le prévisionnel de la saison précédente, qui était une saison COVID, n'a aucun sens. Au niveau des recettes, pour les engagements seniors, comme vous le savez nous essayons de nous rapprocher de la réalité.*

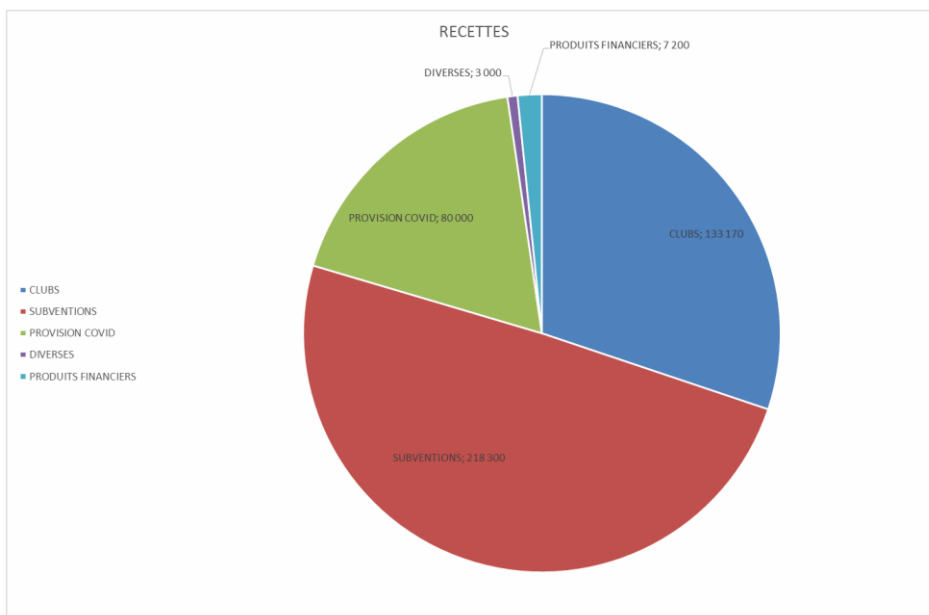
*Si nous allons plus loin, la subvention de la Ligue apparaît en baisse. C'est tout à fait normal, parce que cette saison elle a été exceptionnellement plus élevée, suite à un reliquat du budget de la saison précédente. La subvention de la Ligue concerne essentiellement pour partie l'aide à l'emploi de Julien Tranchant et pour partie un pourcentage sur les frais de licences.*

*Vous voyez apparaître, dans les subventions d'exploitation, un fonds de solidarité District pour 80 000 €. Pour la saison qui vient de se terminer, nous avons provisionné 110 000 € grâce à des partenariats mais aussi à des subventions demandées.*

Nous nous sommes dit en Comité Directeur que c'était un peu bête de dépenser ces 110 000 € en une seule fois cette saison, parce que peut-être que vos partenaires ont des difficultés qui pourraient s'étaler sur toute l'année 2022. Nous avons décidé de n'en utiliser que les deux tiers, soit environ 72 000 € qui ont été crédités au mois de janvier sur vos comptes. La partie restante, c'est-à-dire 38 000 €, vient en provisions.

Nous avons bien travaillé avec nos partenaires et comme cette saison est très saine au niveau du District, nous allons compléter ces 38 000 € pour porter ce fond COVID 2023 à hauteur de **80 000 €**.

Voilà pour cette partie recettes du compte de résultats prévisionnels. Nous avons illustré cela par graphique :



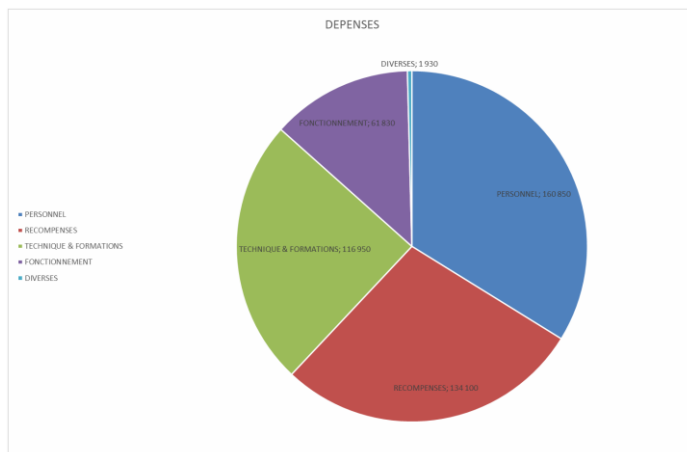
Ce graphique montre encore une fois que les recettes qui viennent des clubs (pour un montant de 133 000 € environ) représentent 1/3 tiers de l'ensemble des recettes au District. Je vous ai dit précédemment que l'on n'augmenterait pas les tarifs. Nous avons la chance d'avoir des partenaires sérieux et solides, nous avons la chance d'être une équipe de bénévoles dévouée au district ce qui nous permet de fonctionner sans directeur. Ce sont les bénévoles qui font le job. Voilà pourquoi la part venant des clubs est relativement faible.

La part des subventions en rouge, c'est à peu près la moitié du budget. Enfin nous avons la provision de 80 000 €, 3 000 € de recettes diverses et 7 200 € de produits financiers. Je pense qu'il était important que vous ayez ce focus pour bien voir la répartition des choses au niveau des recettes.

Je passe maintenant à la page suivante pour les dépenses :

On retrouve de nouveau des récompenses Futsal. Le secrétariat du CDOS augmente par rapport à ce qui s'est passé cette saison, ce n'est pas une augmentation sur le fond, c'est simplement que Mme TRILLAT a eu des graves soucis de santé, donc le CDOS ne nous a pas facturé les heures non faites la saison écoulée. Les autres dépenses sont stables. Je vous ai parlé du fonds de solidarité. Tout le reste est relativement stable.

Pour les dépenses, nous avons aussi fait un petit focus :



Les dépenses de personnel représentent à peu près 1/3 des dépenses (en bleu). A côté (en violet) c'est ce qu'on appelle les dépenses de fonctionnement (tout ce qui est l'administratif). Et puis les 2 parties importantes : en rouge, vous avez tout ce qui est récompenses (les dotations pour les finales de coupes, le fair-play, la journée des bénévoles, carton bleu, etc...). Enfin, en vert, une part très importante : Toutes les dépenses liées à la formation des éducateurs, à la technique, à la formation des arbitres, aux détections, aux sélections, etc.

En résumé, c'est 1/3 tiers du budget qui arrive des clubs et la moitié des dépenses qui retournent vers les clubs. C'est quand même intéressant de le faire remarquer. Ce n'est pas le cas partout.

Voilà ce que je voulais vous dire sur ce budget prévisionnel. Si vous n'avez pas de questions, nous allons passer au vote, même si ce n'est pas une obligation légale.

- **VOTE : 0 contre, 0 abstention. Approuvé à l'unanimité des votants.**

## Examen des vœux

Nous n'avons pas reçu de vœux de la part des clubs au 10 juin 2022.

Le district a un vœu qui concerne les Coupes. Suite au décès de notre ancien président Christian CORTADE, nous avons décidé de donner son nom à la coupe des équipes 1 à la place du nom d'Eugène DUPUY.

La coupe TRIQUET qui concernait les U 19 concerne maintenant les U 20.

La plupart des mises à jour concernent cela. Il y a une seule petite nouveauté, parce que pour 1ère fois cette saison, nous avons été confrontés à un cas de figure en coupe RAFFIN. Le règlement de cette coupe précisait qu'on ne pouvait pas avoir des joueurs qui ont participé à plus de 5 rencontres en équipe supérieure. Mais cela ne prenait pas en compte le fait que la coupe RAFFIN c'est la coupe des équipes réserves. Ça concerne les clubs en général qui ont l'équipe une qui joue en district. Si l'équipe une joue en ligue, l'équipe 2 joue la coupe CORTADE. Par contre, ce qui n'était pas pris en compte, c'est le cas d'un club dont toutes les équipes seniors jouent en district et qui ont une équipe U 20 qui joue en ligue. Donc rien dans le règlement ne leur interdisait de mettre des joueurs U 20 niveau ligue dans les rencontres de la coupe RAFFIN. Cela ne s'est jamais produit en Savoie. Mais on s'adapte et on rajoute la ligne suivante :

- Le joueur qui a participé à 5 rencontres et plus en championnat de Ligue ou Nationale, **toutes catégories**, ne pourra participer à ce challenge.

*On vient ainsi combler un vide que nous avons. Et puis dernière chose, une petite précision, pour la coupe Féminine qui s'appelle Coupe Trophée 73, il est indiqué qu'en cas de résultat nul, il sera procédé à l'épreuve des tirs au but. Nous avons parfois des questionnements d'arbitres ou clubs, parce que ce sont des seniors qui avaient droit à 5 tirs au but, mais ça joue à 8 avec le règlement à 8. Simplement, maintenant on précise que c'est 3 tirs au but, puisque ça joue à 8. Le jour où le foot féminin jouera à 11, on réécrira les choses de façon précises.*

*Avez-vous des questions ?*

*Mr Daniel MAILLAND ROSSET : Je ne suis pas d'accord avec l'obligation de porter la tenue après les finales de coupes sous peine d'amendes.*

*Le Président : Je suis un peu pris de court. C'est dans les textes depuis que notre ami Alain SALINO a présidé la Commission des Coupes. Très franchement, je n'ai jamais vu personne au district contrôler cela et mettre des amendes si ce n'était pas le cas. Nous avons bien conscience que parfois les clubs donnent les maillots aux joueurs, c'est tout à fait normal. Simplement c'est par rapport aux partenaires. En effet, quand on discutait partenariat avec SPORT 2000, on s'engageait à ce que les clubs portent les maillots sur lesquels étaient marqués SPORT 2000. C'était une question de correction.*

*Je rappelle qu'on donne 15 000 € de dotations et si nous n'avons pas nos partenaires, on ne pourrait pas en donner autant.*

*Je mets à l'approbation le vœu du District. :*

- ***VOTE : 0 contre, 1 abstention. Approuvé à la majorité des votants.***

*Pour être tout à fait dans la légalité, je dois vous informer des décisions importantes que le CD a prises en cours de la saison.*

*Je vous les présente ici, mais cela n'appelle pas de vote, puisque c'est décidé en comité directeur. On se doit de les porter à votre connaissance au cas où certains n'auraient pas vu tous les PV de la saison.*

*La 1<sup>ère</sup> chose concerne le fonds COVID. Nous avons décidé en comité directeur de ne pas dépenser 110 000 €, mais seulement 80 000 €.*

*En 2<sup>ème</sup> point, nous avons décidé que suite à la tournée des popotes, et c'était une décision unanime des clubs présents, que pour la saison prochaine et pour l'avenir, nous avons pour objectif : De ramener les deux poules D4 à 10 équipes au lieu de 12. Cela en considérant que c'est peut-être le début du foot loisirs. La D5 en 2 phases : 1<sup>ère</sup> phase à l'automne, 2<sup>ème</sup> phase au printemps. Cela pour essayer d'innover un peu pour faire face aux difficultés que les clubs peuvent rencontrer.*

*Je vous rappelle rapidement si on part de l'hypothèse de 12 équipes engagées en D 5 : On fait 2 poules de 6 en match aller et retour à l'automne, ça fait 10 rencontres, à la trêve on prend les 3 premiers de chaque poule et ça fait 6 équipes pour le printemps en D5 A en match aller et retour (soit 10 matchs). C'est seulement la D5 A qui joue la montée en D4. Et la D5 B avec 6 équipes (soit 10 matchs aller et retour). Cela devient une poule de D5 de foot loisirs non compétitive dans laquelle on pourra s'engager ou se retirer à la trêve.*



*En 3<sup>ème</sup> point, nous avons aussi validé, à la suite de l'augmentation du prix du carburant d'augmenter les frais de déplacement 3 cts. Pour vous les clubs, cela concerne les frais de délégués et d'arbitrage.*

*Voilà ce que je voulais porter à votre connaissance, pour s'assurer que tous les clubs ont bien eu cette information.*

### **Intervention de Madame Caroline MICHEL Adjointe au maire d'AITON**

*Merci à toutes, merci à tous.*

*C'est un honneur d'être parmi vous. Je m'excuse d'être arrivée en retard, très heureuse de vous accueillir dans notre commune. J'espère que vous prendrez plaisir de profiter de l'extérieur.*

*Je remercie beaucoup tous les responsables d'associations, toutes les personnes présentes. Je sais tout ce que vous faites, particulièrement le club d'AIGUEBELLE que je connais plus précisément. Merci pour ce que vous faites, pour les enfants, pour les grands, pour la passion que vous transmettez.*

## **PAUSE**

Le Président : *Nous en sommes maintenant aux questions diverses :*

*Nous avons reçu deux questions diverses du club de F.C. BELLE ETOILE MERCURY :*

*- Comment vont se dérouler les désignations des arbitres dans la poule D1 du District ?*

Réponse de Daniel DESMARIEUX. Président de la Commission des Arbitres : *Pour la CDA, c'est clair, les arbitres sont classés en fin de saison. Tous les arbitres qui sont classés en D1 arbitreront tous les clubs de ce niveau. La position est claire tout le monde arbitre tout le monde.*

*- Ne pourrait-on pas transférer les feuilles de plateau et d'effectifs des plateaux de l'école de foot scannées par mail ?*

*Réponse du Président : C'est une question technique, c'est tout à fait possible de transférer les feuilles de plateau et d'effectifs des plateaux de l'école de foot scannées par mail. Il y a déjà un nombre important de clubs qui le font, il n'y a aucune difficulté de le faire en pièce jointe du mail.*

Le Président :

*Je voudrais faire un petit sondage, on a un peu de temps. Lors des tournées des popotes on a évoqué les remises de médailles, principalement celles de district. Certains clubs ont émis l'idée que le District se déplace pour remettre les médailles lors d'une réception, ou Assemblée Générale dans les clubs, qu'est que vous en pensez ?*

Avez-vous des avis aujourd'hui ? Sinon on en reparle à la réunion de rentrée à LAISSAUD, pour aviser pour la saison prochaine.

### **Intervention de Monsieur Dominique DRESCOT Représentant de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Football**

Bonjour à toutes et à tous, je ne vais pas être très long, je vous remercie de pouvoir m'exprimer lors de cette Assemblée Générale.

On s'aperçoit de la bonne santé du football savoyard d'après les chiffres et le discours de Didier au début. La bonne nouvelle cette année c'est que vous allez avoir 2 équipes en Nationale 3, ça dénote la bonne santé du football savoyard.

Pour vous parler de la Ligue, c'est la 2<sup>ème</sup> Ligue de France, c'est 250 000 licenciés, ça représente 11 Districts avec des disparités totales, des disparités géographiques, des disparités climatiques. Nous rencontrons des problèmes de distance pour faire les poules, particulièrement concernant les équipes de jeunes.

Il y a des problèmes sur les recrutements des arbitres au niveau de la Ligue. Tout le monde doit se pencher sur cette question, parce qu'on va cruellement manquer d'arbitres, aussi bien vous au niveau District que dans les compétitions Ligue. Il faut essayer dans les clubs de susciter des vocations.

Merci de votre attention.

Le Président : On va insérer dans cette Assemblée Générale, un petit moment très particulier. Avec le COVID on a été bousculé, le District et les clubs. Nous n'avons pas trouvé de dates avec Yves COLLOMB pour la remise du label à l'école de foot d'Aiguebelle. Nous profitons de cette Assemblée Générale pour le faire.

Je vais demander à Fabien FONTAINE, responsable du Label au district, de bien vouloir venir officier.

Aiguebelle est un habitué, puisque labellisé depuis plus de 10 ou 15 ans. C'est la 5<sup>ème</sup> ou la 6<sup>ème</sup> fois qu'on vient remettre ce Label d'école de Foot. Ce qui prouve toute la qualité du travail effectuée dans ce club par les femmes et les hommes en rouge.

Fabien FONTAINE : Bonjour à tous. Simplement c'est l'occasion d'évoquer le label. Le label, c'est un programme et un outil qui est destiné à tous les clubs, il n'y a pas de contraintes par rapport au nombre de licenciés.

Le label est un outil de structuration pour les clubs qui va permettre de pouvoir, par rapport à une grille des données, de savoir où ils en sont et travailler sur des projets à plus ou moins long terme. C'est un outil aussi d'accompagnement, puisque le district accompagne les clubs. A travers aussi bien de réunion que ce soit au district ou dans les clubs que des visites terrains par les techniciens. Et puis c'est un outil de valorisation. C'est pour cela qu'on est ici cet après-midi pour valoriser le club d'AIGUEBELLE qui en est à son 4<sup>ème</sup> renouvellement, car labellisé depuis 2007, donc 5<sup>ème</sup> label pour ce club. Cela valorise le travail qui est fait depuis longtemps, notamment au niveau des jeunes.

Quelques petits mots concernant le Label :

- 3 niveaux de Labels différents
- 4 projets : projet associatif, projet sportif, projet éducatif et projet formation

- Des critères incontournables à avoir pour prétendre à avoir un nouveau Label et des critères cumulables qui vont venir s'ajouter pour avoir le niveau le plus haut possible.

Félicitations au club d'AIGUEBELLE qui a brillamment remporté une nouvelle fois ce Label, aussi bien le Label jeune que le Label école de Football Féminines.

### Clôture de l'Assemblée Générale par le Président du District

Le Président :

Notre Assemblée Générale touche à sa fin. Quelques informations diverses

Vous avez sans doute vu déjà sur le site du PV que l'Assemblée Fédérale a approuvée des modifications réglementaires il y a 2 semaines.

Mutations chez les jeunes de U12 à U18 : Le nombre a été réduit à 4 mutés par équipes dont 1 muté hors période. Je sais que ça fait débat. Cela a été voté à une très large majorité à l'Assemblée Générale (70%). Ceci étant dit, il y a un comité directeur de la fédération ce mercredi qui va peut-être réfléchir sur les modalités d'application, si ça se fait vraiment tout de suite cette saison.

Concernant le championnat féminin de la saison prochaine, on est toujours dans l'idée de faire un championnat à 11. Jacky GACHET a organisé une réunion des clubs. Le fait est que nous n'aurons pas 8 équipes la saison prochaine, malheureusement ce n'est pas de la faute des clubs.

Pour les clubs qui souhaitent jouer en féminines à 11, je vous invite à vous rapprocher, soit du district de Haute-Savoie, soit du District de l'Isère, les deux Districts sont preneurs.

Concernant les U20, nous avons aujourd'hui 5 équipes sûres, peut-être 2 équipes en suspens. Le Comité Directeur décidera. S'il y en a qui veulent s'inscrire au-delà des clubs cités, nous sommes preneurs.

Si malheureusement nous ne pouvons pas faire de championnat, les districts 38 et 74 sont aussi d'accord pour vous accepter.

Pour conclure cette Assemblée Générale, je vais vous donner 2 informations.

Tout d'abord remercié encore très chaleureusement tous les membres du Comité Directeur, des commissions, nos salariés, pour le travail effectué. Je me répète, mais c'est important de le dire, c'est parce que ce sont des bénévoles qui bossent et que l'on économise de 50 000 € à 60 000 € de la masse salariale sur le salaire d'un directeur.

Remercier également tous nos partenaires que vous connaissez. Nous allons rentrer un nouveau partenaire au niveau de la restauration, c'est « LE LOCAL » à La Ravoire. Je rappelle les partenaires, Crédit Mutuel, Crédit Agricole, Sport 2000, JP Créations, Caves « BILLON ». Les partenaires institutionnels, Conseil Départemental, Ligue, FFF.

Vous informez, et vous l'avez certainement su, que Jimmy JUGLARET a donné une autre orientation à sa carrière professionnelle. Il a quitté le district au mois de mars, nous avons recruté son remplaçant qui va commencer à la reprise, en la personne de Damien BILLET, qui auparavant était salarié au club de MERCURY.

*Nous allons apprécier cette coupure estivale, elle sera la bienvenue, puisque nous sommes tous un peu fatigués par cette saison de reprise. Cela nous permettra de recharger nos accus, nous permettra aussi, je croise les doigts quand je dis ça, pour anticiper les éventuels impacts qui pourraient resurgir en début de saison par une éventuelle reprise de la pandémie.*

*Et puis par rapport à ce que je vous ai dit dans mon intervention en ouverture, c'est aussi nous permettre de vraiment nous poser les bonnes questions par rapport aux incivilités et toutes ces problématiques. N'oublions pas que le Football est un sport et que ce n'est qu'un jeu, et j'insiste sur le fait que **ce n'est qu'un jeu !***

*Bonnes vacances à tous.*

**Le Président**

**Le Secrétaire Général**

**Didier ANSELME**

**Denis CRESTEE**